

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 décembre 2021

Présents : Isabelle ANDRADE – Alain BOLERY - Marie-Laure BONAFINI - Blandine DUCHON - Yohann DUMONT - Michel DURANTIN - Carole FEJARD – Michel GAY - Marion JOLIVET - Sylvie LAPALUS - Philippe LEVEQUE - Thierry MYARD - Antonio Paulo TERROSO – Claudette TRONCY.

Absent excusé : Ludovic GRIMALDI

Secrétaire de séance : Yohann DUMONT

Lecture du compte rendu du CM du 27/10/2021 et approbation.

I Révision des tarifs municipaux et subventions 2022

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers les tarifs actuels de la salle des fêtes.

TARIFS				
		Particuliers		Associations chandonnaises
		Chandonnais	Extérieurs	
Salle complète	Le week-end	430.00 € Lavage des sols et sanitaires (valeurs 90 €) compris *	500.00 € Lavage des sols et sanitaires (valeurs 90 €) compris *	120.00 € Lavage des sols et sanitaires (valeurs 90 €) compris *
Demi-salle et jours fériés hors lundi et samedi		350.00 € 250 € Lavage des sols et sanitaires (valeurs 90 €) compris *	420.00 € 320.00 € Lavage des sols et sanitaires (valeurs 90 €) compris *	
Location vaisselle		0.50 € par personne	0.50 € par personne	0.50 € par personne
Electricité		sur relevé 0.20 €/Kwh	sur relevé 0.20 €/Kwh	sur relevé 0.20 €/Kwh
Location demi-tarif du lundi au vendredi sauf veille des jours fériés et jours fériés				
* Si le temps de ménage est supérieur à 3 heures, les heures supplémentaires seront facturées				

Il propose de réduire de 100.00 € le tarif demi salle afin de développer ce mode de location.

Il propose de pas modifier les autres tarifs (salle des plans, cimetière, cantine garderie, vaisselle cassée).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les changements proposés

La commission bâtiments sera invitée à réfléchir sur les règlements des salles courant 2022. Le comité des fêtes a fait l'acquisition d'une plonge qui sera installée à la salle des plans en remplacement de l'actuel évier.

Monsieur le Maire présente les devis reçus depuis le dernier CM : Thevenet pour la réfection des façades de l'église 87 778.44 € TTC + Cizeron : changement des fenêtres de la salle à l'étage de l'ERA 7 145.28 € TTC. Il propose de solliciter une enveloppe cantonale pour l'installation de toilettes automatiques au plans et le changement des

fenêtres à l'étage de la salle des fêtes. Vu le coût de réfection des façade de l'église, le conseil choisit de repousser ce chantier et de rechercher d'autres aides financières
L'architecte conseil vient en mairie le jeudi 16/12 à 9h30 pour aider à monter le dossier de consultation pour la garderie afin que ce projet puisse être construit sur 2022.

II Intercommunalité

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de dématérialisation des demandes d'urbanisme avec le pôle ADS.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les nouveaux statuts du SCOT

Un rapide retour sur les dernières réunions intercommunales est proposé.

III Assainissement

Monsieur le Maire rend compte de l'avis motivé du commissaire enquêteur et propose d'arrêter le zonage assainissement collectif et eaux pluviales. Le conseil municipal à l'unanimité arrêté le zonage assainissement collectif et eaux pluviales.

Il présente également le bilan financier provisoire du budget assainissement et les travaux à prévoir dans les années à venir sur le réseau d'assainissement collectif. Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions pour le chemisage à Peterenard et les travaux chemin de la Goutte Thessonnière auprès de l'agence de l'eau et du département selon l'estimatif du diagnostic.

IV approbation du plan de formation CDG 2022-2024.

Pour les collectivités de moins de 50 agents, il est proposé d'approuver le plan de formation du CDG pour ne pas avoir à constituer son propre plan. Il prévoit des formations pour chaque filière qui sont accessibles aux agents gratuitement à la demande. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de formation proposé par le CDG42.

V Régies Municipales

En séance d'octobre, le conseil a approuvé la fusion des régies périsociales et la suppression de la régie salle. Après rencontre et échange avec Mme DIAS, perceptrice à Charlieu, il est proposé de supprimer toutes les régies pour éviter l'obligation de terminale carte bleue et les frais qui l'accompagnent. Ces prestations feront désormais l'objet de titre de recette à régler auprès du TP. Un moyen de paiement électronique sera proposé via Payfip : paiement par CB sur internet. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions.

VI Questions diverses

Il est présenté le bilan financier de l'utilisation de la subvention à l'OCCE pour l'année scolaire 2020-2021.

Un nouveau délégué SIEL est nommé : Alain BOLERY.

Le repas des aînés s'est bien déroulé, les colis vont être distribués.

L'info Chandon est terminé et sera distribué début janvier.

Les vœux du maire sont prévus le 11.01.2022, à voir selon le contexte sanitaire le moment venu.

Les amis du fournil se proposent de nettoyer le bois du CCAS en échange de la récupération du bois mort pour le four à pain.

Prochain CM 26 janvier 2021.